

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 15 mai à 18H30, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Maire.  
Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil municipal : 9 mai 2023

### Étaient présents :

Gaston CHASSAIN, Laurent LAFAYE, Catherine GOUDOUD, Gilbert ROUSSEAU, Marylène VERDEME, Nicolas BALOT, Marie-Claude BODEN, Jean-Marie MIGNOT, Martine LEPETIT, Alain GERBAUD, Jean-François BATIER, Danièle BARRIERE, Jean-Jacques MORLAY, Pascal DUGEAY, Claudette COULAUD, Christian REYNAUD, Eric GOUVIER, Marie-José ROBERT, Blanche ROUX, Frédérique GRANET, Laure ROUBERTIE, Dimitri NIOSSOBANTOU, Céline DUPUY-LEGRAND, Chantal BOUTHINAUD, Pascal BUSSIERE, Julien MORIN, Delphine GABOUTY, Bénédicte MARCOUL-SOULIE

### Étaient absents représentés :

### Étaient absents excusés :

Magali BOISSONNEAU

**Secrétaire de séance** : Madame Delphine GABOUTY

### N°2023/D/038 - Objet : Cession de véhicules

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du septembre 2020, le Conseil municipal a délégué au Maire le soin de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ; (Code général des collectivités territoriales et, notamment l'article L 2122-22).

Depuis 2021, la commune organise des ventes avec la société Agorastore, cette plate-forme de ventes aux enchères en ligne permet de mettre en relation un vendeur public et un acheteur, tout en assurant la transparence lors de la mise en concurrence des ventes.

En ce début d'année, du matériel dont deux véhicules, a été mis en vente.  
Pour les véhicules, les enchères sont allées au delà du seuil de 4 600 €.

PEUGEOT BOXER 2288TM87

N° de Série : VVF3ZBAMNB17102498

Le prix initial était de 800 € et la dernière enchère a atteint 5 155 €.

RENAULT S 140 816 TJ 87

N° de Série : VF6JN1A1400003424

Le prix initial était de 1000 € et la dernière enchère a atteint 6 353 €.

A titre d'information, lors de cette vente, ont été cédés des pneus agricoles pour 200 €, des roues pour poids lourds pour 122€, un lit pour 10 €.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide :

- D'approuver la cession du véhicule de marque Peugeot immatriculé 2288 TM 87 pour un montant de 5 155 € ;
- D'approuver la cession du véhicule de marque Renault immatriculé 816 TJ 87 pour un montant de 6 353 € ;
- D'inscrire les recettes correspondantes aux produits des ventes au compte 775 (produits des cessions d'immobilisations) ;
- D'autoriser la sortie de ces biens du patrimoine de la commune pour le motif « cession à titre onéreux sur bien déjà amorti ».

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
En mairie le 15 mai

Le Maire,  
  
Gaston CHASSAIN.